

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
MAIRIE D' AFA
CASA CUMUNA
20167 AFA

Afa, le 5 février 2021



Madame, Monsieur, chers amis,

Le protocole sanitaire anti-covid impose désormais une distanciation de deux mètres entre les enfants à la cantine.

Compte tenu des surfaces utiles du réfectoire et du nombre élevé de rationnaires, le respect de ces obligations n'est plus possible, laissant craindre à terme l'arrêt de la restauration scolaire. Nous allons tout mettre en œuvre avec les personnels communaux pour assurer ce service indispensable à beaucoup de parents.

Pour réduire un peu les effectifs au réfectoire, il nous apparaît opportun de lancer un appel à la solidarité des parents en invitant ceux d'entre vous qui le peuvent, à récupérer leurs enfants pour le repas de midi ainsi que la garderie du soir, ce qui nous permettrait de nous mettre en conformité avec les préconisations édictées par le ministère de l'éducation nationale.

Je suis certain que vous accueillerez cette requête avec toute la bienveillance qu'elle mérite et d'avance, je vous en remercie.

Enfin je rappelle que la directive sanitaire conseille désormais d'éviter les masques en tissu de fabrication artisanale. De plus, merci de bien vouloir ajouter un deuxième masque pour l'après-midi.

Amitiés,

Le maire d'Afa

Pascal MINICONI

